

**L'Info**

Monique Fournier vient de remporter une victoire juridique contre la municipalité. En effet, elle vient d'obtenir du tribunal administratif l'annulation de la délibération du 9 février 2009 qui supprimait la rédaction des procès-verbaux du conseil municipal. Ainsi, le maire a 6 mois pour les rétablir selon le jugement du 28 septembre dernier. Pour l'opposante, c'est « la volonté du maire de dissimuler au grand public les débats du conseil municipal qui est désavouée ». Sur ce dossier, elle a été soutenue par une grande partie de l'opposition, de Droite comme de Gauche. « Je ne m'attaque qu'aux actes illégaux ou aux mauvais projets, non à la personnalité des membres de la majorité », ajoute t-elle.

Y. V.

# BILAN ■ Deux ans après, le vrai bilan de l'abaissement de la vitesse 30 km/h en ville : alors, ça roule ?

Il y a deux ans, Fontainebleau créait l'événement en abaissant la vitesse autorisée à 30 km/h sur toute la ville. Depuis, aucun accident grave ni mortel n'est à déplorer. Le collectif « Rue de l'avenir » est venu tester sur le terrain les aménagements, qui font de la ville une pionnière en Ile-de-France.



Virginie Perrachon et Jean-Christophe Laprée, ici au centre, prêts à guider les associations à vélo dans les rues de Fontainebleau

taîne pagaille et beaucoup de protestations, il est vrai le plus souvent émises par les non-Bellifontains qui viennent à Fontainebleau pour y travailler ou déposer leurs enfants. « On nous a dit que l'on ne comprenait rien, que cela n'avait aucun sens, dit Virginie Perrachon, adjointe à la voirie. Il a fallu beaucoup de pédagogie et d'explications. Ce n'était pas évident, on a dû répéter, et répéter encore ». Les contre-sens cyclables, vécus comme dangereux surprennent, et la mairie revoit ses plans en urgence, notamment sur la synchronisation des feux et la vitesse sur les boulevards, maintenue à 50. Sur Internet, un groupe se crée pour protester avec presque 1.500 abonnés, mais le projet de manifestation devant le maire ne verra finalement pas le jour.

**■ Une mise en place laborieuse**

La rentrée 2010 restera sans aucun doute dans les mémoires. Car en plus de l'abaissement de la vitesse, la ville bousculait son plan de circulation avec de nouveaux sens uniques. Résultat : une cer-

deux ans, aucun accident grave ou mortel n'est à déplorer en centre-ville. « On avait des accidents entre voitures et piétons, voire avec des cyclistes. On a encore des accidents légers, mais pas un seul grave, se félicite Mme Perrachon. On a gagné sur ces objectifs, mais ce n'est jamais terminé, il faut s'adapter sans cesse ».

**■ La vitesse aussi a baissé**

Si les automobilistes ne roulent pas vraiment en-dessous de 30 km/h, ils ont appris à lever le pied. C'est en tout cas ce que constate M. Delabie, chef de la police municipale : « Les choses ont changé en deux ans. On a constaté une baisse des vitesses, la majorité des automobilistes roulant entre 30 et 50 km/h. Avant, c'était plutôt entre 50 et 70 ! La vitesse est marginalisée, celui qui roule à 50 donne vraiment l'impression de rouler trop vite ». Selon la police, 95 % des automobilistes rouleraient entre 30 et 50 km/h. En journée, il est très rare de voir des voitures rouler au-delà des 50 km/h, sauf sur les vendredis ou samedis soirs : « On met très peu de PV », concède M. Delabie.

**■ Une accidentologie en baisse**

Si l'on se place du point de vue des chiffres, le bilan est flatteur. En

un coût de 30.000 euros par an. De 120, ils passeront à 220.

**■ Une ville qui se met à pédaler**

Tous les observateurs sont unanimes : Fontainebleau se met au vélo. « On observe une recrudescence des vélos dans les écoles, dit Sophie Bruguinière, adjointe aux affaires scolaires. De plus en plus de gens se sentent rassurés. On voit même des parents emmener leurs enfants à vélo dans une petite charrette. On voit ça à l'étranger, mais à Fontainebleau, c'est tout nouveau ». Il faut dire que la population anglophone et germanophone qui fréquente les écoles de Fontainebleau sont déjà sensibilisées depuis longtemps.

**■ Doit-on aller plus loin ?**

Si le collectif « Rue d'avenir » a semblé satisfait, plusieurs personnes se sont demandées si toute la ville ne pourrait pas passer en « zone 30 », c'est-à-dire laisser la priorité absolue aux piétons et aménager les espaces pour que les voitures ne puissent rouler trop vite. « Il faut voir que les rues de Fontainebleau sont anciennes et très différentes les unes des autres. Cela serait trop lourd à mettre en place », répond l'adjoint au patrimoine Jean-Christophe Laprée. « Le code de la route actuel n'est pas adapté, disait un intervenant. Il faudrait que toutes les villes soient limitées à 30 km/h, analysait un membre du collectif. C'est simple et de bon sens. A nous de faire remonter la bonne information pour que les villes soient plus sûres ».

Yoann VALLIER

## 3 QUESTIONS A ... ■ Denis Moreau, de « Rue de l'avenir »

# « Il a fallu du courage politique »

Denis Moreau est le délégué Ile de France de l'association nationale « Rue de l'avenir ».

**■ La Rep : Quel est le rôle de l'association ?**

**Denis Moreau :** Elle a été créée en 1988 et se concentre sur le partage de l'espace public entre piétons, cyclistes et voitures. Nous ne sommes pas contre les voitures, mais on veut que chacun puisse co-exister de façon harmonieuse. On dialogue avec tout le monde. Pour cela, nous organisons des colloques partout

en France, et des visites sur le terrain comme aujourd'hui à Fontainebleau.

**■ Justement, pourquoi avez-vous souhaité faire le bilan ici à Fontainebleau ?**

Nous avions suivi avec attention les débats il y a deux ans quand la mesure a été mise en place. Fontainebleau a été vraiment l'une des premières à se lancer. C'était particulièrement tendu, et je constate que beaucoup de personnes étaient radicalement contre. Il fallait du courage politi-

que pour prendre cette mesure et changer les habitudes à ce point.

**■ Et après votre tour de la ville en vélo, quel bilan faites-vous ?**

Il est globalement positif. Il y a bien sûr des choses à améliorer, des aménagements à faire. Mais le plus important, c'est qu'on voit que les mentalités évoluent. Il y a ici une ambiance urbaine qui change peu à peu. Mais cela prend du temps, il faut être patient.

Infos sur [www.ruedelavenir.com](http://www.ruedelavenir.com)



# 95%

C'est le pourcentage d'automobilistes, selon la police, roulant en centre-ville entre 30 et 50 km/h. La limitation est donc peu respectée, mais la vitesse a considérablement baissé depuis deux ans.

**LA PHRASE**

« On vit dans un monde cloisonné, où l'on met les vieux ici, les jeunes là. Le théâtre supprime les frontières et bouscule les codes ! »

Alix Bader, 90 ans, Bellifontaine depuis 2009. Cette grande artiste se produira deux fois à la salle des Elections lors de la Semaine Bleue.

**Le rendez-vous**

**THEÂTRE** ■ Le Théâtre accueille samedi à 20 h 30 Le Brassage Brass Band dirigé par Mathias Charton, avec « les Planètes de Gustav Holst » œuvre musicale pour 50 cuivres et percussions. Le Brassage Brass Band se classe parmi les cinq meilleures formations françaises. De 33 à 12 euros. Infos et réservations au 01.64.22.26.91.

**L'expo**

■ La Maison des Compagnons (26, rue de la Cloche) accueille à partir de vendredi l'exposition d'Alain Roy et Lili Kioutchoukova : un sculpteur français aux goûts bulgares et une peintre bulgare aux goûts français. Ils viennent spécialement de Bulgarie pour offrir une exposition empreinte de mythologie, d'envoies lyriques, de Belle Époque et de sensualité... Vernissage samedi à 18 h. Exposition les 19, 20, 21, et 26, 27, 28 octobre de 10 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h.